

MOYEN-ORIENT

Lorsque l'Iraq a envahi le Koweït, le 2 août 1990, pour ensuite l'annexer, le Canada s'est uni à d'autres membres de la communauté internationale pour dénoncer cette action. Ce conflit a donné lieu à l'intervention la plus directe au Moyen-Orient de toute l'histoire du Canada.

En sa qualité de membre du Conseil de sécurité de l'ONU jusqu'à la fin décembre 1990, le Canada a participé à l'adoption d'une série de résolutions imposant à l'Iraq des sanctions qui visaient à faire libérer les ressortissants étrangers, à assurer la protection des missions diplomatiques étrangères au Koweït et à dénoncer l'annexion du Koweït par l'Iraq. Le Canada a travaillé avec acharnement pour donner aux Nations Unies un rôle central en réponse à l'agression iraquienne. Au cours d'une période d'intense activité politique, le Premier ministre et la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ainsi que d'autres ministres, se sont efforcés de persuader l'Iraq de respecter les résolutions des Nations Unies concernant son retrait du Koweït, mais les démarches diplomatiques ont échoué malgré toutes les tentatives. Le 16 janvier, conformément aux résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, les forces de la Coalition ont entrepris d'expulser l'Iraq du Koweït.

Les représentants du Ministère dans les ambassades du Canada au Koweït et à Bagdad ont fait montre d'héroïsme durant cette période. Le personnel de l'ambassade est demeuré à Koweït en bravant les pressions intenses exercées par l'Iraq, depuis le moment de l'invasion jusqu'au 22 octobre, date à laquelle elle a cessé son activité et a transporté son personnel à Bagdad. Depuis l'ambassade à Bagdad, le personnel a déployé des efforts énormes, d'abord en collaboration étroite avec la mission canadienne au Koweït, puis isolément, afin de garantir la sécurité des ressortissants canadiens sous l'emprise des Iraquiens. Des centaines de Canadiens ont pu être rapatriés. Le Canada a été le premier pays à faire évacuer par avion du Koweït les femmes et les enfants dès qu'ils ont reçu l'autorisation de partir. Les quatre derniers représentants du Canada ont quitté l'ambassade du Canada à Bagdad le 12 janvier et les activités de la mission ont été suspendues; elles n'avaient pas encore repris à la fin de mars 1991.

L'appui accordé par le Canada aux actions menées dans le Golfe, sous l'égide des Nations Unies, a compris une importante contribution militaire. En effet, le Canada a déployé trois navires dans le Golfe en vue d'empêcher toute autre attaque et d'aider à

l'application des sanctions imposées par les Nations Unies. Un destroyer, le NCSM *Terra Nova*, une frégate, le NCSM *Athabaskan*, et un navire de ravitaillement, le NCSM *Protecteur*, ont été basés à Manama, au Bahreïn. Vingt-six appareils CF-18 ont été envoyés au Qatar, d'abord pour assurer une protection aérienne aux forces navales et ensuite pour participer aux raids aériens effectués par les forces de la Coalition. Le Canada avait également installé un hôpital de campagne de 500 lits en Arabie saoudite.

Pendant la période où notre ambassade avait interrompu ses activités au Koweït, le Canada a ouvert des bureaux à Manama, Bahreïn, ainsi qu'à Doha, Qatar. Ces bureaux ont été fermés lors de la réouverture de notre ambassade au Koweït.

Ces contributions ont augmenté de façon appréciable la visibilité du Canada dans la région, notamment au Koweït, en Arabie saoudite et dans les autres États du Golfe, où nos relations bilatérales ont été sensiblement renforcées. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est rendu au Koweït dans les 10 jours qui ont suivi la libération du pays. Le Canada a été parmi les premiers pays à rouvrir son ambassade au Koweït, en mars 1991.

Avant même la fin des hostilités en mars 1991, le Canada avait élaboré un certain nombre de propositions visant la période d'après-guerre. Il s'agissait, entre autres, d'arrangements visant à assurer la sécurité dans la région, d'un contrôle plus rigoureux tant des armes conventionnelles que des armes de destruction massive ainsi que d'un accord sur l'interdiction d'utiliser l'environnement en tant qu'instrument de guerre. Des conflits régionaux ont continué de menacer la paix et la stabilité dans la région. Le Canada et la communauté internationale ont notamment compris qu'il fallait prendre des mesures décisives pour aider les parties en cause à résoudre le conflit israélo-arabe, qui datait de plus de 40 ans.

Les contre-coups de la crise du Golfe étaient loin de se dessiner clairement. Si le Koweït a pu entreprendre rapidement le redressement de son économie dévastée, l'Iraq devait se conformer à un long train d'exigences prescrites par les dispositions de la résolution de cessez-le-feu 687 du Conseil de sécurité avant que soit levé l'ensemble des sanctions qui le frappaient. Néanmoins, l'Iraq a choisi de mobiliser les forces qui lui restaient afin de mater les soulèvements des Kurdes et des Shi'ites. Le Canada a participé à l'effort humanitaire international visant à venir en aide aux réfugiés Kurdes vivant en Iraq. La menace de violence qui guettait